**Date d'édition :** 13/08/2024



# Référentiel de Paye



# 200710 Indemnité forfaitaire pour frais de représentation

### 1. Identification

Code BJ	200710
Libellé bulletin de Paie	IND.FORF.FRAIS REPRESENT.
Code PAY	0710
Libellé	Indemnité forfaitaire pour frais de représentation
Référence	200710
Libellé complémentaire	
Entité Ministère Direction	INTER - Interministériel
Chapitre RdP	Indemnitaire
Date d'entrée en vigueur de l'indemnité	01/01/2001
Date d'abrogation de l'indemnité	
Date de début de validité de la fiche	01/09/2017
Date de fin de validité de la fiche	

# 2. Références juridiques

Libellé du texte	Article	NOR
Décret n° 2001-1045 du 6 novembre 2001 relatif à l'indemnité forfaitaire pour frais de représentation		PRMG0170715D

### 3. Conditions d'attribution

# 3.1 Populations

#### 3.1.1 Populations éligibles

Militaire Titulaire ou magistrat

### 3.2 Conditions d'attribution liée au corps, grade, emploi fonctionnel

Les grades et emplois éligibles sont determinés par arrêté ministériel

# 3.3 Condition d'attribution liée au poste ou à l'affectation (géo ou adm)

Néant

**Date d'édition :** 13/08/2024

3.4 Condition d'attribution liée aux fonctions, sujétions, activités ou vacatio	itions
---	--------

Néant

#### 3.5 Autres conditions

Néant

### 3.6 Conditions d'exclusion

Néant

# 4. Incompatibilités

### Commentaire

Néant

# 5. Modalités de liquidation

# 1 - IND FORF FRAIS REPRESENTATION

# 5.1 Expression métier

Les taux sont fixés par arrêté ministériel

# 5.2 Plancher / Plafond

Type de contrôle	Descriptif du contrôle
Pas de contrôle	

# 5.3 Périodicité de versement

Type de périodicité	Commentaire
Autre Périodicité non	La périodicité est fixée par arrêté ministériel
mensuelle	

# 5.4 Modalités de revalorisation

Type de revalorisation	Commentaire
Arrêté	

## 5.5 Attribution individuelle

Туре	Commentaire
NON	

# 6. PAY

### 6.1 Information PAY: NEANT

# 6.2 Description du mouvement

**Date d'édition :** 13/08/2024

Indemnité versée par mouvement 22. Les rappels au-delà de 35 mois sont à codifier par mouvement 20 dans la limite des prescriptions en vigueur

Code indemnité	N°ordre	Date d'effet	Code paiement	Code taux	Donnée A	Donnée B	Type paiement
0710	00	AAMMLL	1 ou 2	Voir liste des codes taux	0000	0000000	1
Indemnité forfaitaire pour frais de représentation	A titre indicatif		1 Payer 2 Ne pas payer				Elément permanent

# **6.4 Autres informations**

Elément soumis à l'impôt sur le revenu	Non
Elément soumis à précompte Service Non Fait	Non
Elément soumis à précompte Jour de carence	Non
Elément saisissable	Oui